

## DRH, RRH, ENTREPRENEURS, SOYEZ VIGILANTS AUX CLAUSES SENSIBLES DU CONTRAT DE TRAVAIL !

### PUBLIC CONCERNE

GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts...)

### NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes clauses du contrat de travail
- Connaître et anticiper la gestion des clauses sensibles
- Tout savoir sur la rédaction du contrat de travail
- Sécuriser tout risque de contentieux prud'homal
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

### FORMATION ET TARIF

Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

### CONTENU PEDAGOGIQUE

#### I- La structure du contrat de travail

- Maîtriser les nouveautés ayant impacté le cadre législatif et jurisprudentiel
- Etre vigilant par rapport aux dispositions des conventions collectives
- Appréhender les différentes clauses sensibles

#### II- Modifier les clauses sensibles par l'avenant au contrat de travail

- La procédure de l'avenant
- Les enjeux RH de la modification du contrat de travail
- La gestion de l'avenant avec le salarié
- Optimiser la rédaction de l'avenant

#### III- Les clauses sensibles et la gestion du contentieux

- Les motifs de rupture du contrat de travail
- La procédure de rupture du contrat de travail
- L'indemnisation de la rupture